RESPECTS

RÉSEAU D'ÉCONOMIE SOCIALE — PARTAGE ÉTHIQUE DES CONNAISSANCES — TERRE SOLIDAIRE

Conseil d'animation du 15 Janvier 2024

Membres du conseil présents : Marie-Noëlle et Denys Achard, Henri Cirera, Annick Desmoulins, Marie Grossan, Françoise et Philippe Monier et Josette Para.

Membres du conseil absents : Simone Borel et Véronique Duplessy.

Compte-rendu

Une bonne et heureuse année remplie de bonheur et de satisfactions est souhaitée à chacun des membres.

1) Achats groupés

Concernant les agrumes, Annick précise que le camion est arrivé la veille du jour de livraison prévu ce qui a permis d'anticiper et de planifier un bon déroulement dans leur distribution.

Des appels téléphoniques ont été effectués auprès des adhérents le dimanche matin en décalant les heures de récupération toutes les demi-heures pour un certain nombre de personnes et en ayant établi deux listes alphabétiques (début jusqu'à mi alphabet, et suite jusqu'à la fin) sur le site.

Très peu d'attente voire pas du tout pour cette fois-ci.

Il a été constaté que la plupart des adhérents avaient anticipé en préparant par avance leur chèque, mais d'autres ont posé quelques problèmes car ils ne se rappelaient pas ce qu'ils avaient commandé bien qu'un accusé de réception leur soit adressé par mail pour définir les produits et les montants des commandes.
D'autres voulant également renouveler leur adhésion annuelle 2024, n'avaient pas compris qu'il fallait établir 2 chèques distincts.

Marie et Annick concluent ce point en ajoutant que certains ne viennent pas aux heures annoncées et qu'au vu du nombre d'adhérents de plus en plus élevé, il convient que chacun soit respectueux des horaires et des informations demandées.

2) Réunions des ateliers et conversations

Josette avait préparé un message d'invitation pour une présentation le lundi 05 février de quelques associations caritatives destinataires de dons (fromages, agrumes…) par notre association R.E.S.P.E.C.T.S.

Après quelques modifications, Josette adressera ce message à tous les adhérents vers le 20 janvier.

Henri ajoute que Richard Mazzella est d'accord pour animer une conversation sur « la dette française ». La date du lundi 4 mars 2024 lui est proposée ce qu'il accepte volontiers.

Josette fait observer qu'il n'y aura pas d'atelier et de conversations début avril en raison de l'AG prévue le 08 et début mai, période où figurent de nombreux jours fériés propices à des départs prolongés.

Concernant le message de Michel Barnaud dont Françoise procède à la lecture de quelques lignes, il est vraiment très long et semble être très politisé …
Il pourrait être présenté le lundi 03 juin avant la pause estivale, ce dont nous reparlerons ultérieurement.

3) Atelier « un enfant, un livre, une histoire »

Il est procédé à la lecture du message de Valentin, compagnon de scène de Marion qui tous deux effectueront leur spectacle de contes musicaux le 9 mars après-midi au CHICAS de Gap.
Une réponse de l'Hôpital de Briançon est toujours en attente pour trouver une date convenant à cette même présentation.

Françoise n'a reçu aucune réponse aux messages adressés aux éditeurs de livres.
Du fait que l'association dispose de moyens financiers, elle demande quel montant peut-elle engager pour l'achat de mangas et BD d'occasions sur des sites Internet.

Pour Marie-Noëlle, la somme d'environ 200 à 300€ pourrait être allouée dans ces recherches.

Josette fait observer que l'on avait souhaité s'engager plutôt dans la lecture de contes par des professionnels, et communique les coordonnées d'une nouvelle conteuse pour une éventuelle prise de contact.

4) Questions diverses

4.1) Point de situation sur le renouvellement des adhésions 2024

- Le 12 décembre 2023, Josette signale avoir adressé un message à 268 adhérents pour renouveler leur adhésion 2024.

A ce jour, il reste environ 90 personnes qui n'ont toujours pas répondu.
Elle va donc procéder à un dernier rappel avant une éventuelle radiation fin janvier 2024 en cas de non réponse.

Elle ajoute qu'elle a inscrit un certain nombre de nouveaux adhérents courant décembre et janvier et que le nombre dépasse largement 300 personnes en comptabilisant tous les renouvellements.

Lorsqu'elle procède à un message d'information et/ou une invitation, elle doit adresser 3 envois différents (limité chacun à 99 mails) et les mettre en forme (gras, italique, couleur…) à

chaque fois. Prochainement, ce sera désormais 4 envois différents, ce qui prend du temps et peut être sources d'erreurs.

- Josette demande à Henri, si elle peut simplifier les fichiers des adhérents en notant seulement leurs noms, prénoms, N° de portables et mails (sans détail d'adresse).

Henri répond favorablement à cette demande ce qui simplifiera largement le travail de tenue des fichiers.

- Annick et Marie signalent le mauvais comportement d'un adhérent dont il ne faudrait pas renouveler son adhésion.
Josette prend acte de ses coordonnées et précise qu'elle va surveiller si cette personne renouvelle ou non son adhésion.
Elle fait observer que dans de telle situation, elle souhaite être destinataire d'un mail d'informations pour conserver une trace écrite.

- Les membres du conseil d'animation semblent unanimes pour limiter le nombre d'adhésions.
Il faudra discuter de ce point en AG et modifier éventuellement les statuts de l'association.

La trésorière passe également un temps très important dans l'enregistrement des chèques (adhésions, règlements des fournisseurs et des adhérents…).

Une discussion animée s'engage pour responsabiliser davantage les adhérents afin qu'ils s'impliquent davantage et n'aient pas seulement un esprit de consommateur.

Devons-nous adresser un mail de sensibilisation et/ou trouver des connaissances pour apporter leur aide dans le bon déroulement de l'association notamment avec Véronique qui a besoin de renfort pour l'envoi des commandes.
Il faut souligner qu'elle est pratiquement seule pour adresser les commandes des différents produits ; information sur les producteurs, et pour chaque produit, leurs tarifs, les poids, les quantités…. En cas d'absence de Véronique, l'envoie des commandes poserait des problèmes au vue de leur nombre tout au long de l'année.

4.2) Préparation de l'assemblée générale

- Marie-Noëlle précise qu'elle a reçu un avis favorable de la Maison des Habitants pour l'utilisation exceptionnelle de la salle Dumart le lundi 08 avril lors de la tenue de l'AG.

- Le renouvellement des membres du CA devra figurer à l'ordre du jour de cette AG. Françoise et Philippe ne souhaitent pas renouveler leur participation au sein du conseil d'animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le prochain conseil d'animation se tiendra le lundi 19 février 2024 avec un point particulier portant sur la préparation de l'assemblée générale.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S.
Josette Para